



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 23 mars 2016 10h00– NE PAS DIFFUSER

### Des permis pétroliers et gaziers font obstacle à la création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent

**Rimouski, le 23 mars 2016** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et la Société pour la Nature et les Parcs (SNAP Québec) publient aujourd'hui une étude démontrant que des permis pétroliers et gaziers font obstacle à la création d'aires protégées dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Les deux groupes demandent au gouvernement du Québec de donner suite au processus de consultation régionale ayant mené à l'identification de sept territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées en 2013, et ce notamment en travaillant avec les parties intéressées pour qu'il n'y ait plus de permis gaziers et pétroliers en vigueur dans ces territoires. La SNAP Québec et le CREBSL se rendent disponibles pour épauler le gouvernement dans cette tâche.

#### Des conflits d'usages majeurs

L'objectif de l'étude était de documenter la nature et l'étendue des conflits d'usage entre les permis pétroliers et gaziers et les territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent. Le principal constat de l'étude est le suivant : six des sept territoires d'intérêt sont couverts par des permis pétroliers et gaziers. Ces permis couvrent d'ailleurs plus de 80% des terres au sud du Saint-Laurent.

*« Aucun des territoires d'intérêt de la région qui ont été proposés au gouvernement n'a été protégé à ce jour, rappelle le directeur général de la SNAP Québec, Alain Branchaud. Sans statut légal, ces territoires demeurent vulnérables à toutes formes d'activités industrielles. »* Une des causes qui explique ce blocage de la conservation réside dans le chevauchement de permis pétroliers et gaziers avec les territoires d'intérêt. Or le gouvernement a le pouvoir de soustraire les territoires à l'exploration pétrolière ou gazière. Les détenteurs de permis peuvent aussi renoncer volontairement à leurs droits afin d'assurer la conservation de ces magnifiques territoires du Bas-St-Laurent, tels que le secteur de la rivière Cap-Chat dans les pittoresques monts Chics-Chocs ou le magnifique lac de l'Est dans le Kamouraska.

#### Un déni de démocratie

Les sept territoires d'intérêt avaient été identifiés, rappelons-le, à l'issue d'importantes consultations publiques qui ont été organisées par la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉBSL) en 2013.

*« La démarche qui a mené à leur identification est un modèle de démocratie qui doit être respecté par le gouvernement, affirme la directrice du CREBSL, Luce Balthazar. Ce processus de consultation s'est effectué dans les règles de l'art par la tenue de huit séances d'information et d'audition qui ont eu lieu dans quatre villes différentes et ayant mobilisé plus de 130 acteurs régionaux ». Près de 40 mémoires,*

200 lettres ainsi qu'une pétition de plus de 3000 noms ont été soumis à l'attention des commissaires désignés par la CRÉBSL.

Les groupes rappellent que le Québec s'était engagé à protéger 12 % de son territoire d'ici 2015, puis 17 % d'ici 2020. Le Bas-Saint-Laurent accuse un grand retard avec seulement 4,5 % d'aires protégées. Les sept territoires d'intérêt amèneraient le niveau de protection à plus de 7 %.

*« Ces noyaux de conservation constituent l'épine dorsale, la base, d'un réseau régional d'aires protégées, souligne le président du CREBSL, Yanick Gendreau. Ces territoires permettront de combler les carences écologiques qui persistent en milieu naturel en plus de protéger les éléments rares de la biodiversité et d'augmenter la connectivité entre les territoires protégés. »*

**L'étude sur les permis pétroliers et gaziers peut être consultée sur le site Web du CRE BSL** (lien direct : [http://www.crebsl.com/documents/pdf/foret/rapport\\_permis\\_petroliers\\_crebsl-snap\\_2016-03-14.pdf](http://www.crebsl.com/documents/pdf/foret/rapport_permis_petroliers_crebsl-snap_2016-03-14.pdf))

– 30 –

**Informations :**

Patrick Morin  
Agent de développement - **CREBSL**  
418 721-5711  
[crebsl\\_pm@globetrotter.net](mailto:crebsl_pm@globetrotter.net)



**Informations :**

Mélissa Vaitilingame  
Responsable des communications - **SNAP Québec**  
514 278-7627 # 221, 514 708-3085  
[melissav@snapqc.org](mailto:melissav@snapqc.org)

